



INFORMATION

Paiement par chèque : Le chèque doit être libellé à l'ordre de Loisirs-Action Val-Bélair. Des frais de 20 \$ sont exigés pour tout chèque sans provision et seront ajoutés au coût de l'inscription. Les renseignements publiés sur le site de l'inscription en ligne ont priorité. Le coût indiqué est pour les résidents de la Ville de Québec. Non-résidents, ajoutez 50% sur le coût des activités. Pour la majorité des activités, le coût d'inscription inclut la TPS et la TVQ lorsqu'elles s'appliquent. Annulation : LAVB se réserve le droit d'annuler toute activité ou séance d'activité et de modifier les horaires. Advenant le cas où une séance d'activité doit être annulée en raison de force majeure ou par suite de circonstances imprévisibles (tempête de neige, bris d'équipement, etc.) et que celle-ci ne soit pas reportée, aucun remboursement ne sera effectué. Un comportement inapproprié, harcèlement, abus ou autres inconduites qui perturberaient le bon déroulement du cours, ne sera pas toléré. Le participant fautif aura tout de même la chance de s'amender. S'il ne l'a pas fait après deux avertissements (avertissement verbal du professeur, avertissement écrit de l'organisme au participant) en ce sens, il se verra exclu du cours et ne recevra aucun remboursement des frais payés. Remboursement : Le formulaire est disponible au www.lavb.ca à la section « Documents ». Des frais administratifs s'appliquent lorsque le cours est débuté. Crédits d'impôt pour activités (si applicable) : Les parents doivent demander ce crédit dans leur déclaration fédérale. Responsabilité : Loisirs-Action Val-Bélair se dégage de toute responsabilité quant aux dommages corporels ou matériels, pertes ou vols, pouvant se produire dans le cadre des activités offertes. Par conséquent, aucun recours ne peut être intenté contre elle. Par conséquent, nous vous encourageons à prendre une police d'assurance accident.

INFORMATION PERSONNELLE

Nom :		Prénom :	
Adresse :		App. / Suite :	
Ville :		Code postal :	
Téléphone :		Autre téléphone :	
Date de naissance :		NAS (optionnel, pour cours avec Relevé 24) :	

SESSION

Automne Hiver Printemps Été

COURS	CODE	DATE	COÛT
-------	------	------	------

RECONNAISSANCE DE RISQUE

Le nouveau coronavirus, **COVID-19**, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le **COVID-19** est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus. Loisirs-Action Val-Bélair s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, Loisirs-Action Val-Bélair ne peuvent garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par le **COVID-19**. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le **COVID-19**, malgré toutes les mesures en place.

- Je reconnais la nature hautement contagieuse du **COVID-19** et j'assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par le **COVID-19** par ma (sa) participation aux activités de Loisirs-Action Val-Bélair. L'exposition ou l'infection au **COVID-19** peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections ;
- Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de Loisirs-Action Val-Bélair est volontaire ;
- Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours ;
- Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de Loisirs-Action Val-Bélair durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
- Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada, ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) voyage à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de Loisirs-Action Val-Bélair durant au moins 14 jours après la date de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que Loisirs-Action Val-Bélair reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'ACCEPTÉ la présente déclaration librement et en toute connaissance de cause.

Signature _____

Date _____